

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



© Affiche boutique tourisme

**LIVRET
DES
DELEGUES**

75^{ème} CONGRES



SOMMAIRE DU LIVRET

1-Réunion des Présidents - 22 mai

1. Rapport de la commission informatique
2. Rapport de la commission développement
3. Rapport de la commission communication, marketing et mécénat
4. Rapport de l'Agence Nationale du Sport (ANS)
5. Rapport de la commission des récompenses
6. Rapport de la commission des Aides fédérales
7. Rapport de la commission juridique statuts, règlement intérieur et annexes
8. Rapport de la commission VOP
9. Rapport de la commission médicale

2-Convocation Assemblée Générale - 23 mai

10. Présentation du procès-verbal AGO 2025
11. Rapport moral du Président Fédéral
12. Rapport d'activités 2025 de la Secrétaire Générale
13. Rapport financier
14. Mission de présentation des comptes 2025 par l'Expert-Comptable
15. Rapport des Vérificateurs aux Comptes
16. Compte de résultats
17. Bilan
18. Présentation du budget prévisionnel 2026 par le Trésorier Général
19. Tableaux des effectifs 31/12/2025
20. Répartition des Aides fédérales et ANS 2025
21. Statistiques régions

DEROULE DU CONGRES DE CHATELAILLON

Jeudi 21 mai 2026 : Hébergement et repas

Accueil pour tous le vendredi matin

Vendredi 22 mai 2026 : Réunion des Présidents

13h30 à 14h00	: Emargements
14h00 à 15h30	: Départ pour la visite pour les accompagnants
14h00 à 16h00	: Réunion des présidents – réponse aux questions et thèmes proposés
16h00 à 17h00	: Remise des plaquettes Grand Or, Or et Argent
17h00 à 18h00	: Dépôt de gerbe
19h00 et 20h00	: Apéritif, puis repas de gala

Samedi 23 mai 2026 : Assemblée Générale Ordinaire

8h00	: Préparation des tables d'émargements
8h30 à 9h45	: Emargements
9h45 à 12h00	: Départ pour la visite pour les accompagnants
9h45	: Ouverture de l'AGO - Accueil par le Maire ou son représentant - Quorum : présents + pouvoirs
10h00 à 11h30	: Rapports, votes des rapports
11h30 à 12h30	: Allocution des personnalités
12h30	: Apéritif et repas offert par le CDMJSEA 17
16h30	: Balade en bateau au départ du port de La Rochelle, l'horaire de départ de Chatellaillon vous sera donné sur place par le comité organisateur

PROGRAMME

Jeudi 21 mai

17h00/18h30 Accueil, remise sacs d'accueil : **BEAUSEJOUR, 51 Bd de la République, CHATELAILLON**
Dîner 19h **CASINO, 96 Boulevard de la Mer, CHATELAILLON**

Vendredi 22 mai

Accueil à partir de **9h** à **HIPPODROME, 9 rue des Sulkys, CHATELAILLON** avec remise des sacs d'accueil aux Présidents départementaux et régionaux + planning final du congrès.

12h00 Repas au **CASINO**
14h00-17h30 Réunion des présidents à **BEAUSEJOUR, Salle Auditorium**
14h00 Visite commentée pour les accompagnants à Brouage17320 et du pont transbordeur à Rochefort
19 h et 20h Apéritif et repas de gala à l'étage du **CASINO**

Samedi 23 mai

9h00 Assemblée Générale : **SALLE AUDITORIUM, BEAUSEJOUR**
Pour les accompagnants : Visite libre de Châtelailon-Plage
12h30 Apéritif et repas de cohésion **CASINO**
16h30 « Promenade en mer » au départ de La Rochelle

Pendant la croisière de 2h10, vous découvrirez les tours de La Rochelle, le chenal d'accès et son alignement, le port des Minimes, le phare du bout du monde, la Tour Richelieu, puis cap sur le célèbre FORT BOYARD pour en faire le tour et vous raconter son histoire... Vue sur les îles Aix, Oléron et Ré... Croisière commentée sur les points principaux ! (sans escale).

75^{ème} Congrès de la Fédération

Vendredi 22 mai 2026

Réunion des Présidents

- **13H30 : Emargements,**
- **14h00 :** Ouverture de la séance par le Président Fédéral,
- **14h15 :** Réponses aux questions exprimées par les Comités,
- **16h30 :** Remise des Plaquettes Fédérales Grand Or,
- **18h00 :** Apéritif et spectacle
- **20h00 :** Repas de Gala

Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. **01 40 45 90 48** – E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

Site Internet : www.ffmjs.fr – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

1. Rapport de la commission informatique

Le site de la FFMJSEA est l'outil principal de communication numérique entre les comités et la FFMJSEA, mais aussi entre les adhérents et les comités.

Tel qu'il a été imaginé et lancé en 2013, il est resté. Si les fonctions principales sont toujours opérationnelles, comme la valorisation des actions portées par le tissu associatif, la promotion des distinctions honorifiques ministérielles ou encore la gestion des licences fédérales, le site affiche, hélas, une image révolue sur le web et ne propose pas les évolutions courantes sur d'autres sites. Cette pénalisation se ressent nettement dans l'engagement des structures à vouloir le faire vivre.

En 2025 :

- 101 actualités départementales ont été mises en ligne, soit 5 de plus qu'en 2024.
- 28 revues départementales ont été publiées sur le site, soit 8 de moins qu'en 2024.

L'assemblée générale électorale de la FFMJSEA, qui s'est tenue à Vernon, a reconduit notre président et j'ai eu l'honneur d'être élu au sein du Conseil d'Administration. J'ai accepté la présidence de la commission informatique comme elle a été baptisée.

Trois membres la composent :

- Yves VANDUREN
- Alain HUTTER
- François CHABAUD

La commission s'est fixée comme objectif principal d'engager une réflexion en profondeur et de mener une refonte du site Internet pour le rendre plus attrayant, améliorant ainsi la communication fédérale. C'est un chantier conséquent ! Il nécessite de passer par un diagnostic de l'existant, puis d'imaginer le projet du nouveau site en faisant en sorte qu'il soit au plus près des attentes des usagers. Le cahier des charges qui sera écrit par la commission permettra aux prestataires intéressés de se positionner sur l'appel d'offre qui sera diffusé.

Viendra ensuite la livraison de ce site et l'accompagnement qui sera mis en place pour permettre à chaque interlocuteur (comités et licenciés) de s'approprier pleinement ce nouvel outil.

En 2025, la commission s'est mise au travail : cinq visios ont eu lieu, permettant de passer l'étape du diagnostic établi à partir de vos participations au formulaire proposé.

Le résultat obtenu et que je tiens à votre disposition a été très éclairant sur l'impérieuse nécessité de faire un important toilettage de notre site.

Une présentation du projet de refonte du site sera à l'ordre du jour du premier CA national prévu le 24 mars 2026.

Je vous remercie de votre attention.

François Chabaud

2. Rapport de la commission développement

La commission développement est composée de : Michèle SCHAELLER, Frédérique COTTET, Solange ARMARECO, James MAZURIE, Eric COENE, François CHABAUD et Thierry MASSET.

L'orientation des réflexions et discussions en VISIO CONFERENCE ont permis de mettre en place un projet dont le titre serait « TROPHEE NATIONAL FFMSJEA 2027 ».

Ce projet est ambitieux, mais la détermination n'est que celle des membres de relever ce défi.

Les objectifs visés au travers de cet évènement sont les suivants :

- Promouvoir et valoriser le bénévolat qui, dans certaines disciplines, s'estompe.
- Fidéliser et augmenter le nombre d'adhérents.
- Attirer de nouvelles adhésions, en particulier chez les jeunes.
- Accompagner activement les départements par la mise en place d'actions.

Pour ce faire, il faudra choisir un thème ainsi qu'un règlement et constituer un budget prévisionnel.

Si nous avançons dans la création de ce « TROPHEE NATIONAL FFMJSEA 2027 », il pourra être annoncé et présenté lors du prochain congrès fédéral à CHATELAILLON.

Michèle Robert

3. Rapport de la commission communication, marketing et mécénat

Eric COËNE a été réélu président de cette commission pour la durée de cette olympiade 2024-2028.

Cette commission est composée de : BRICHET Gérard, secrétaire général du CD 76 ; COËNE Éric, président délégué du CD 33 et président de cette commission ; DESROSIER Serge, membre du CD 33 ; DORIVAL Roland, président du CT de Martinique ; LE BRIS Jean-Luc, secrétaire général du CD 29 ; PINARDON Yvon, membre du CD 37, secrétaire du CR Centre-Val de Loire ; ZITO Henri-Pierre, vice-président du CD 01, président délégué du CR Auvergne-Rhône-Alpes.

Le point d'orgue reste l'ouverture à tous les comités départementaux et régionaux de la métropole et des territoires ultramarins, la diversification des thèmes des rubriques en y ajoutant une page spécifique pour cette mandature (comme cela avait été le cas précédemment avec la page outre-mer) consacrée aux handicapés, intitulée Handi Cap infos.

Nous avons conservé ce mode de fonctionnement qui a abouti au succès que l'on connaît.

La réaction générale des adhérents, suite à la lecture de la revue 109-110, a été unanime pour exprimer leur appréciation. Si cette revue collector a été réalisée sur 32 pages, les autres numéros seront à présent limités à 20 pages. Pour amoindrir les frais de la revue, la recherche de contrats publicitaires est permanente dans l'esprit des membres de la commission. Un partenariat avec La Poste serait intéressant. Toute personne pouvant avoir un contact reste la bienvenue.

La commission répond toujours présent aux diverses invitations qu'elle reçoit, soit par la présence de son président ou par l'un de ses membres. Notre commission collabore de très près avec la commission informatique qui travaille sur l'amélioration du site internet.

Une réunion en présentiel s'est tenue à Brest les 18 et 19 novembre, organisée par le CD 29 du Finistère, qui a permis aux membres de faire connaissance et d'apporter beaucoup d'idées constructives pour l'activité de la commission. Éric COËNE accorde une grande importance à ce type de réunion qui est nécessaire pour acquérir une homogénéité et une bonne entente entre les membres de la commission, ceci débouchant inéluctablement sur un fonctionnement optimal de la commission pendant toute la durée de l'olympiade.

Éric Coëne

4. Rapport de l'Agence Nationale du Sport (ANS) 2025

Rappel pour cette Olympiade

La Commission Fédérale d'Instruction des Projets Sportifs Fédéraux (CFIPSF)

- Depuis 2020 l'Agence Nationale du Sport donne compétence à notre Fédération pour attribuer, au titre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF), des aides financières aux Comités Départementaux et Comités Régionaux.
- Les subventions PSF visent le développement de nos activités.
- La composition et la mise en place de cette Commission sont définies par l'ANS.
- L'instruction des dossiers est confiée à cette commission spécifique : CFIPSF.
- Cette composition est représentative des membres de la Fédération :
 - 5 membres du Bureau,
 - 2 membres des Comités Régionaux,
 - 2 membres des Comités Départementaux,
 - 1 salarié, 1 sage et 1 référent Aide aux comités.

Géographiquement, elle représente également 7 régions sur 12.

- La CFIPSF procède à l'évaluation administrative de l'éligibilité des dossiers, à l'évaluation technique de l'intérêt des actions déposées, émet un avis et propose à l'ANS, si accord, un montant d'attribution.
- Les membres de la CFIPSF sont tenus à la confidentialité et doivent faire preuve de neutralité et d'objectivité.
- Ils ne peuvent participer à l'évaluation des éventuels dossiers déposés par la ou les structures dont ils sont membres ou élus.

Composition :

- o Président : Benjamin GORGIBUS assure cette responsabilité. En accord avec l'ANS, elle est composée de 10 membres actifs + 3 membres à titre consultatif, comme suit :

- o Membres actifs :

- Le Président Fédéral : André TORBIERO, Bureau Occitanie
- Le Vice-Président Délégué : Benjamin GORGIBUS, Bureau Normandie
- La Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Bureau Normandie
- Le Trésorier Général : Jean-Richard NAUDY, Bureau Nouvelle Aquitaine

- o Le Président de la Commission désigne :

- Le C.R. de Nouvelle Aquitaine : James MAZURIE
- Le C.R. de Bourgogne Franche-Comté : François DENIS
- Le C.R. du Centre-Val-de-Loire : Paul CARRE
- Le C.D. de l'Essonne : Jacques ADRIEN
- Le C.D. de Vendée : Joël POIRAUD
- Le Vice-Président d'Honneur : Guy CHAMBRIER « le Sage » - Centre-Val-de-Loire

- o Secrétariat : Nadine CHAMBRIER, Roxana VERLAY et Alexis TRINEZ



ANS 2025 : Projets d'Actions

Concernant cette campagne de 2025, à la demande de l'ANS, Benjamin GORGIBUS avait réalisé, sous forme de tableau, un Bilan Qualitatif et Quantitatif qui a servi de guide pour bâtir et proposer ces futur items. Dans le cadre de notre Congrès Fédéral, il a été indiqué les orientations et thèmes validés par l'ANS.

Voici les orientations sous forme de trois objectifs opérationnels :

- **Développement de la Pratique,**
- **Développement de l'Ethique et de la Citoyenneté,**
- **Promotion du Sport Santé.**

Rappel : Dans le développement de la pratique Item « Terre de Jeux 2024 » disparaît et est remplacé au profit de « **l'Héritage** ».

En effet, une Commission Héritage 2024 a été installée en 2025, sous le pilotage de l'Agence nationale du Sport, pour assurer la continuité stratégique des principaux programmes développés par le COJOP et légués à divers acteurs de l'écosystème sportif. (Terre de Jeux, Impact 2024, 1, 2, 3 Nagez ! design actif, Sport & Parité).

Réunissant des membres issus de la Commission et des invité.es expert.es, chacun de ces groupes a vocation à dégager des perspectives d'animation et d'évolution pour les dispositifs légués, en articulation avec les temps forts du calendrier et avec les grands enjeux transversaux qu'implique l'héritage des Jeux.

Situation des Dossiers ANS de 2025

La commission nationale s'est déroulée le 16 mai 2025.

Les travaux engagés par la commission ad hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la FFMJSEA d'un montant 122 000 €, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2025 (Mémento).

La FFMJSEA a reçu et enregistré 55 dossiers de demande de subvention.

Après analyse de la présente commission :

- 2 dossiers sont rejetés, car non-éligibles, dont la liste est présentée en annexe I,
- 3 projets sont éligibles, mais non retenus, car ne correspondant pas aux critères de priorisation dont la liste a été présentée,
- **53 dossiers** sont éligibles et font l'objet d'une proposition de subvention, dont la liste des bénéficiaires et les montant associés ont été présentés à l'ANS.

Il est rappelé que cette proposition de répartition doit être transmise à l'Agence Nationale du sport pour validation. Cette dernière procèdera à un certain nombre de vérifications : part attribuée aux clubs, sanctuarisation des enveloppes en Outre-mer, part allouée aux projets menés en faveur des femmes et des jeunes filles, part allouée aux projets menés en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap (et notamment pour les fédérations ayant la délégation), transparence de la décision (il conviendra à ce titre que la fédération fournisse à l'Agence l'ensemble des CR établis à l'issue de toutes les Commissions d'instruction, qu'elles soient territoriales ou nationales).

Sur la base des résultats de son analyse, l'Agence pourra demander des compléments d'information à la fédération et/ou procèdera au paiement des subventions proposées par la présente commission.

Projets d'Actions pour 2026

Pour la campagne de 2026, j'ai réalisé, sous forme de tableau, un Bilan Qualitatif et Quantitatif qui sera notre guide pour bâtir ce futur. Pour refléter tout cela en 2026, il vous sera présenté 3 objectifs opérationnels qui devront être éligibles au financement dans le cadre du PSF de notre fédération. Nous traduirons tous ces éléments dans le mémento ANS 2026 FFMJSEA qui vous sera envoyé.

Pour terminer, je remercie sincèrement tous les Membres de la Commission, car nous avons des contraintes administratives qui nous demandent une rigueur en termes de compétences et de disponibilités non négligeable pour accompagner nos comités et répondre à leurs besoins à nos engagements auprès de l'ANS.

Un Merci particulier à Nadine CHAMBRIER, Michèle et Alexis TRINEZ pour leur présence et leur réactivité pour l'aide apportée aux Comités.

Benjamin Gorgibus

5. Rapport de la commission des récompenses

Compte rendu d'activités de l'année 2025

La commission fédérale des récompenses se réunit au fil de l'eau en comité restreint, selon les besoins, en relation avec le secrétaire administratif par souci de cohérence et complémentarité. Cette évolution est liée à une plus grande numérisation des données qui engage des mises à jour partagées pour répondre aux besoins des comités départementaux. Elle se retrouve en plénière lors des temps de communication et de réflexion liés à l'attribution des plaquettes fédérales, que ce soit en présentiel ou en distanciel, par souci de limitation des frais de déplacements, pour répondre aux contraintes budgétaires.

Plaquettes fédérales

Les plaquettes fédérales servent à récompenser les titulaires d'une distinction ministérielle, licenciés à la Fédération, qui par leur engagement actif et bénévole, se sont distingués **au service des structures fédérales** (il peut s'agir des membres des bureaux, des administrateurs impliqués, des présidents de commissions, des vérificateurs aux comptes, mais aussi des délégués de territoire,...).

Trois échelons ponctuent la durée des engagements (bronze, argent et or), ainsi qu'une distinction exceptionnelle (Grand Or) dont l'attribution annuelle reste limitée au 1/5 du nombre de comités départementaux, au regard des qualités des récipiendaires élus.

Le fonctionnement de la commission est indiqué dans les procès verbaux des conseils d'administration, en ce qui concerne les propositions par échelon, les quotas et les attributions, avec une harmonisation sur l'ensemble des territoires, métropolitains et ultramarins. Le traitement s'effectue, avec l'appui du secrétariat administratif, à partir du fichier national de la fédération en amont de la rencontre en plénière, permettant ainsi de trier les dossiers, de procéder aux vérifications nécessaires et d'établir les propositions à soumettre à la commission plénière avant validation par le Conseil d'Administration. Sont considérés les temps d'ancienneté, de cotisation et de fonction, ainsi que les temps de passage d'un échelon à l'autre. Après avoir pris l'attache de certain(e)s président(e)s pour obtenir des renseignements complémentaires manquants en termes de responsabilités, ils sont réévalués, si possible, au bénéfice des candidats engagés. **Ces dossiers sont entérinés ou ajournés lorsqu'ils ne sont pas conformes.**

L'attribution de la plaquette de bronze est fixée à 5 ans de cotisation et 5 ans de fonction, la plaquette d'argent à 4 ans (après le bronze), celle d'or à 5 ans (après l'argent) et celle de **Grand Or**, dès l'année suivante, selon l'âge, les mérites, le contingent annuel (une vingtaine) et bien entendu **sous réserve de détenir la médaille ministérielle d'or.**

Si les plaquettes des trois échelons sont facturées au Comité demandeur et remises en AG départementale ou lors de la Journée Mondiale du Bénévolat, celles de l'échelon Grand Or sont remises en Assemblée Générale Fédérale : présentation du parcours associatif et remise de la plaquette fédérale en présence des président(e)s de comités.



Le traitement des demandes de plaquettes est réalisé régulièrement par le secrétaire administratif, selon la réception des courriels. **La procédure est désormais complètement réalisée en version numérique** (plus aucun envoi papier). Des points réguliers de situation sont réalisés avec le Président de la commission afin de considérer le taux de remontée des demandes durant toute la période dédiée. Il n'est plus fait de rappel aux comités en raison de remontées plus régulières d'année en année, suite à un lancement précoce et à un rappel du calendrier en congrès. Le président de la commission effectue ensuite une vérification des mémoires de proposition : lecture détaillée et tendances. Des demandes de compléments sont adressées aux CD en cas de doute, quant à des fonctions ou des durées entre deux échelons : appels téléphoniques en cas de services peu justifiables ou de durée insuffisante.

Un **tableau fédéral de synthèse** est utilisé en navette entre le Président de Commission et le secrétaire administratif, à des fins de vérification (principe de la partie double entre les demandes et les attributions) jusqu'à ce qu'il y ait un consensus sur l'ensemble.

Le **fichier fédéral** est incrémenté au fur et à mesure par le secrétaire administratif, en précisant l'année d'attribution.

Les départements sont classés par blocs de 20 pour faciliter le classement en tenant compte de la durée d'accessibilité et des cas particuliers (changements de département, absence temporaire de cotisation,...).

Un saut d'échelon ou un passage direct à un échelon pourrait être considéré en cas de parcours long de candidats oubliés ou de personnes engagées depuis des années et soudainement en maladie grave ou longue (préciser le motif dans la demande).

La commission (en présentiel et en distanciel selon les domiciliations des membres) prend globalement connaissance des demandes et s'interroge plus particulièrement sur celles qui poseraient des problèmes de conformité. Selon leur nombre par département, les demandes peuvent être régulées et reportées à l'année suivante, en particulier pour l'échelon Grand Or, en discriminant sur la fonction et la durée d'ancienneté. **Les demandes accordées en commission plénière sont ensuite ventilées et fixées dans le fichier national à des fins d'actualisation et classées par catégorie.** Des listes sont établies et proposées à la validation du Conseil d'Administration suivant. **Une fois validées, elles sont adressées aux présidents des comités départementaux**, pour vérification orthographique avant envoi au graveur. La fabrication des plaquettes évolue compte tenu d'une augmentation du coût des matériaux avec un effet « epoxy » moins ressemblant aux métaux d'origine.

Demandes faites : 70 BR / 36 AR / 21 OR. Attributions réalisées : 58 BR / 36 AR / 18 OR.

Les attributions GO sont réalisées par le Président fédéral sur proposition de la commission par des envois individuels aux récipiendaires, puis par un envoi de la liste aux présidents départementaux concernés, par le secrétariat administratif. Les attributions correspondent à environ 20 plaquettes pour une couverture d'1/5 des départements, à raison d'une nomination par département (2 exceptionnellement selon l'âge ou par exemple en cas de couple).

Demandes faites : 23 / Propositions de la commission : 20 / attributions : à la discrétion du Président fédéral.

Observations : 50 comités ont fait des demandes (60 l'année précédente). Le nombre de demandes est légèrement en baisse cette année pour les échelons Bronze et Or, mais se maintient pour l'échelon Argent. La majorité des demandes est conforme aux modalités pour les échelons Argent et Or. Des appels aux présidents ont été réalisés pour des vérifications (durée, échelon ou fonction), notamment pour les plaquettes de Bronze (années manquantes). La répartition des demandes reste équilibrée au niveau des différents départements. Si le temps de travail est concentré sur une période courte et nécessite des allers-retours avec les comités, il permet néanmoins de renseigner le fournisseur suffisamment tôt (mi-juillet) pour engager les livraisons en octobre et novembre, avant la JMB 2026.

La campagne 2026 des plaquettes fédérales sera lancée le 24/03/2026 pour un retour au plus tard le 11/05/2026 délai de rigueur. La commission aura lieu en juin, si possible sur une date de CA fédéral ou à défaut mi-juin pour lancer les commandes avant l'été.

Journée Mondiale du Bénévolat

Les envois de plateaux (quantité repère fixée à 1 000 plateaux) ont été réalisés entre le 15 septembre et le 14 novembre 2025.

75 % des comités y ont participé. Si le nombre de plateaux gravés reste assez stable d'une année sur l'autre, malgré une légère baisse constatée en 2025, son coût a été maintenu à 22 € le plateau alors que, au regard des coûts de fabrication, leur qualité est moindre, notamment au niveau des finitions. La Fédération gère les commandes et les règlements des Comités. Le Trésorier règle le montant global au fournisseur. Le modèle numérique du diplôme figure sur le site FFMJSEA Intranet -base documentaire- et permet aux départements de l'éditer autant de fois que nécessaire. La fédération offre les 10 premiers plateaux, les suivants étant à la charge des comités départementaux.

La campagne 2026 des plateaux de la JMB sera lancée le 11 mai 2026 pour un retour au 12 juin 2026 délai de rigueur, les commandes étant réalisées avant l'été.

Conclusion

Notre objectif est de reconnaître toutes celles et tous ceux qui, dans le cadre de leur parcours, sont engagés bénévolement auprès de leurs clubs, de leurs comités et des instances de la FFMJSEA. Le choix d'une ouverture à davantage de membres actifs permet de répondre aux demandes des présidents départementaux qui souhaitent valoriser les licenciés engagés tout en en fidélisant de nouveaux, après les avoir parfois accueillis en tant que personnes associées.

Nous sommes parvenus lors de la précédente mandature à répondre à l'élan fédéral attendu par la majorité d'entre vous et souvent à redynamiser nos comités en organisant des remises de médailles et de récompenses. Notre enjeu sera désormais de maintenir pour le mieux nos adhérents, faute de pouvoir les augmenter, au regard de la période et de l'évolution de l'engagement des jeunes générations.

Marc Verlay

6. Rapport de la commission juridique statuts, règlement intérieur et annexes

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA REVISION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA F.F.M.J.S.E.A.

Les membres de la commission vont poursuivre le travail avec le Règlement intérieur pour sa mise en corrélation avec les Statuts votés en mars 2025.

Jean LOUP LEPLAT, Jacques ADRIEN, Paul CARRÉ, Alain COCU.

Michèle Schaeller



7. Rapport de la commission VOP

Tout d'abord, j'ai collecté pour une cinquantaine de comités des informations sur l'organisation de la Journée Mondiale du Bénévolat. Il en résulte que, pour la plupart d'entre vous, cette cérémonie se passe dans une commune, différente chaque année, du département ou de la communauté de communes. Les bénévoles sont proposés par la commune (bénévoles de la commune ou alentours).

En général la salle et le pot sont offerts, ce qui évite des coûts supplémentaires pour le Comité organisateur.

Elles se déroulent le 5 décembre ou à une date proche suivant la disponibilité de la salle. Très peu de département la font le 5 décembre quel que soit le jour. Certains d'entre vous la font lors de la semaine du bénévolat avec organisation de tables rondes, conférences, etc.

Dans quelques départements c'est en Préfecture et pour d'autres dans une commune centrale (toujours la même).

Lors de cette cérémonie les récompenses remises sont les diplômes et les plateaux, mais quelques comités y ajoutent, tee-shirt, goodies offerts par le conseil départemental, cadeaux divers tels des bons d'achats.

L'organisation se fait aussi pour certains avec d'autres associations ou collectivités territoriales telles que :

- Le Conseil Départemental
- Le CDOS
- L'UDAF
- Les sapeurs-pompiers lors d'une soirée bénévolat et volontariat
- Les Scouts
- Des Associations caritatives

Pour finir, lors de cette cérémonie, d'autres récompenses sont remises :

- Lettres de Félicitations
- Médailles JSEA
- Trophée du bénévole remis à un ou une récipiendaire
- Jeunes arbitres
- Aides financières pour les jeunes en stage de perfectionnement
- Jeunes Citoyens

Divers :

- Présence de porte-drapeau des Médailleurs JSEA
- Démonstrations sportives
- Tables rondes à thèmes
- Projections
- Démonstrations par des associations : Danse, cirque, etc.
- Musiciens

Participation à 4 webinaires organisés par l'ANS ayant trait à :

- Le sport en milieu professionnel
- Sport-Santé/Santé mentale, mise en place dans les entreprises et dans les lieux publics
- Le sport féminin
- Les financements innovants

Ces webinaires sont intéressants, mais surtout pour les structures sportives, collectivités territoriales, communauté de communes, etc. Pour l'instant, je n'ai pas trouvé de nouvelles actions que nous pourrions mettre en place.

L'instabilité gouvernementale ne nous a pas aidé à avoir un fil rouge à suivre pour arriver au JO d'hiver de 2030. Cependant, un communiqué de presse du CNOSF nous donne quelques idées de participation pour faire vivre l'Héritage des Jeux à Paris tels que :

- La semaine Olympique et Paralympique du 30/03 au 04/04/2026
- La journée Olympique du 23 juin
- La Fête du Sport du 14 septembre
- Informer sur les grandes manifestations sportives

Pour finir, la commission s'est réunie une fois le 9 juillet 2025. Elle est composée de :

- Frédérique COTTET (Présidente)
- Benjamin GORGIBUS
- Yves VANDUREN

Une pensée à Alain-Charles GILLET, qui nous a malheureusement quitté.

Benjamin Gorgibus

8. Rapport de la commission médicale

Depuis mars 2022, la commission propose un sujet publié dans le bulletin fédéral « le médaillé ».

Il est rappelé à tous les bénévoles adhérents à notre fédération des mises à jour simples et efficaces sur les nombreux problèmes rencontrés dans les activités sportives ou dans la mise en place de manifestations au sein des comités départementaux et régionaux.

La Prévention et la sensibilisation pour mieux prévenir et gérer reste notre but.

Les sujets très traités sont très variés : le dopage involontaire, le saignement de nez, l'alimentation, le handisport (ou para sport), les violences, le harcèlement, etc.

Le médecin fédéral reste à la disposition de tous les adhérents pour toute question médicale, mais aussi pour tout conseil organisationnel dans le domaine de la santé ou toute suggestion sur des sujets médicaux.

Dominique Hornus

9. Présentation du procès-verbal AGE-AGO 2025



Réf. N° 2026 AT-MS

Madame la Présidente, Chère Amie Médaille,
Monsieur le Président, Cher Ami Médaille,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre **75^{ème} Assemblée Générale Ordinaire** qui se déroulera le :

**Samedi 23 mai 2026
de 8h00 à 12h30
CASINO
96 boulevard de la République
17340 Chatellaillon-plage**

Déroulement de la journée :

8h15/9h20 : Accueil des Congressistes et émargement

9h30 : Mot de bienvenue par Monsieur le Maire,

10h : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025,
- Rapport Moral 2025 présenté par le Président,
- Rapport d'Activités 2025 présenté par la Secrétaire Générale,
- Vote sur le Rapport Moral et le Rapport d'Activités 2025,
- Rapport Financier 2025 présenté par le Trésorier Général,
- Rapport de l'Exercice Comptable 2025 par l'Expert-Comptable M. Michel CARRIEU,
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes de l'Exercice 2025,
- Vote sur les Rapports des Comptes 2025 et le Quitus de la gestion,
- Vote sur l'imputation du résultat de l'Exercice 2025,
- Présentation du Budget Prévisionnel de l'Exercice 2026 par le Trésorier Général,
- Examen du montant de la cotisation 2027 et vote,
- Allocutions des Personnalités,
- Clôture de l'Assemblée Générale.

12h30 : Apéritif offert par le CDMJSEA 17, suivi d'un déjeuner de cohésion qui sera servi sur place.

Nous serions particulièrement très heureux de vous compter parmi nous et, dans cet espoir, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.


Michèle SCHAELLER.
Secrétaire Générale


André TORBIERO.
Président Fédéral

Siège Social : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 48 – E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

Site Internet : www.ffmjs.fr – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006

Procès-Verbal de la 74^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFMJSEA le Samedi 29 mars 2025 à MONT-VERNON [Eure]

Comités présents ou représentés :

- Ain, Aisne, Allier, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches du Rhône, Calvados, Cantal, Charente, Charente Maritime, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Côte d'Armor, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Finistère, Haute Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille et Vilaine, Indre, Indre et Loire, Isère, Jura, Landes, Loir et Cher, Loire, Haute Loire, Loire Atlantique, Loiret, Lot, Lot et Garonne, Lozère, Maine et Loire, Manche, Marne, Mayenne, Morbihan, Moselle, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas de Calais, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Pyrénées Orientales, Rhône, Haute Saône, Saône et Loire, Savoie, Haute Savoie, Seine Maritime, Seine et Marne, Yvelines, Deux Sèvres, Somme, Tarn, Tarn et Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute Vienne, Yonne, Territoire de Belfort, Essonne, Hauts de Seine, Val de Marne, Val d'Oise, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Nouvelle Calédonie, Suisse.
- Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Hauts de France, Ile de France, Occitanie, Normandie, Provence Alpes Côte d'Azur, Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire, Grand Est.
- **101 comités votants sur 111 (91 %) totalisant 357 voix sur 375 (95 %).**

Intervention Liminaire

L'Assemblée Générale de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif [FFMJSEA] s'est tenue le SAMEDI 29 MARS 2025 à Mont-Vernon (27) en présence des Elus locaux et de la Présidente du Comité Départemental des MJSEA de l'Eure organisateur du Congrès 2025.

Le Président Fédéral, André TORBIERO, ouvre la séance à 10h00.

Il remercie les personnalités présentes pour les mots de bienvenue. Il prononce des mots très chaleureux à toute l'équipe de Bénévoles du CDMJSEA 27 pour la qualité de l'Accueil et de l'Organisation de ce 74^{ème} Congrès de la Fédération.

Avant d'aborder les points de l'Ordre du Jour, il rappelle la bonne tenue de la réunion qui regroupait les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux et Régionaux dans cet amphithéâtre la veille de notre réunion annuelle.

En suivant, il énumère la longue liste de nos Médaillees et Médailleurs qui nous ont quittés en 2024.

Il fait observer un moment de recueillement et d'applaudissements à la mémoire de nos Amis disparus.

Ordre du Jour :

- **Assemblée Extraordinaire** pour l'adoption du projet de révision des statuts.
 - ☐ La modification des Statuts est **adoptée à l'unanimité**.
- **Assemblée Générale Ordinaire.**
 - 1- **Approbation** du **Procès-Verbal** de l'Assemblée Générale Ordinaire du **23 mars 2024** :
 - ☐ Procès-verbal **adopté à l'unanimité**.
 - 2- **Rapport Moral** 2024 présenté par André TORBIERO, Président fédéral :
 - ☐ Rapport Moral **adopté à l'unanimité**.
 - 3- **Rapport d'Activités** 2024 présenté par Michèle SCHAEILLER, Secrétaire Générale :
 - ☐ Rapport d'Activités **adopté à l'unanimité**.
 - 4- **Rapport Financier** 2024 présenté par Gérard BOUYER, Trésorier Général,
 - 5- Rapport 2024 du Cabinet Comptable par l'Expert-Comptable M. Michel CARRIEU,
 - 6- Rapport des Vérificateurs aux Comptes 2024 et le Quitus de la Gestion,
 - ☐ Rapport Financier **adopté à l'unanimité**.



7- Vote sur l'Imputation du résultat de l'exercice 2024 : Adopté à l'unanimité.

- ☐ Le résultat positif de 4 465,72 € sera affecté au compte de réserve.

8- Budget Prévisionnel présenté par Gérard BOUYER, Trésorier Général.

9- Fixation et vote de la **Cotisation 2026** : statuquo, **pas d'augmentation** :

- ☐ **Adopté à l'unanimité.**

N'ayant pas de Question Diverse, le Président cède la parole à Pascal LEHONGRE, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de la Commission des finances des sports, puis à Bruno LEONARDUZZI, Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Eure, qui représente Monsieur le Préfet de l'Eure.

En suivant, M. Jacques ADRIEN, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorale donne lecture des résultats obtenus par les 25 candidats à l'élection du Conseil d'Administration pour la nouvelle mandature de 2025-2029.

Sont élus (nombre de voix) :

- HORNUS Dominique 308, VERLAY Marc 307, COTTET Frédérique 303, VANDUREN Yves 302, GORGIBUS Benjamin 299, COËNE Éric 296, BURDIN Philippe 281, LEDUC Jean 280, NAUDY Jean-Richard 278, SCHAEILLER Michèle 278, CHABAUD François 268, ARD Evelyne 262, TORBIERO André 260, GILLET Charles-Alain 233, ROBERT Michèle 232, STRUGEN Claude-Annick 224, MAZURIE James 214, BOUCHE Fabrice 208, AMARENCO Solange 202 et COCU Alain 198.

A propos des Vérificateurs aux comptes sont élus :

- RENAULT Joël 336 et DELESTRE Daniel 282.

Par la suite, sur proposition du nouveau Conseil d'Administration, André TORBIERO, est réélu Président de la Fédération :

- ☐ Pour : 227 voix soit 73.23 %, Contre : 83 voix.

En Conclusion : le Président remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée par sa réélection. Il y voit la reconnaissance du travail réalisé ensemble par l'équipe sortante.

Il remercie les Présidentes et les Présidents des Comités Départementaux et Régionaux pour les actions menées dans toutes les structures à l'attention des Bénévoles.

Il remercie les Officiels et les Intervenants, et souligne la très bonne tenue de notre réunion annuelle.

Il termine en déclarant : « **Notre Force, c'est notre Histoire** ».

Saint Marcel, le Samedi 29 Mars 2025.

André TORBIERO

Président Fédéral

Michèle SCHAEILLER

Secrétaire Générale

10. Rapport moral du Président Fédéral

Mesdames les Présidentes, Chères Amies Médaillées,
Messieurs les Présidents, Chers Amis Médaillés,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir, de satisfaction et de joie, que nous vous retrouvons à l'occasion de notre journée annuelle.

Votre présence nombreuse est aussi le témoignage de l'intérêt que vous apportez aux activités de notre Fédération.

Châtelailon nous accueille pour cet anniversaire, le 75^{ème} Congrès annuel. Station balnéaire avec ses maisons de style « Belle époque » et la vue sur l'Océan Atlantique du port de La Rochelle à Rochefort avec le mythique Fort Boyard.

Châtelailon est la ville de naissance de Dominique LAPIERRE, auteur de Paris Brûle-t-il adapté au cinéma, de la Cité de la Joie dont les bénéfices vont à l'association dont il est le fondateur « Action pour les enfants des lépreux de Calcutta ».

Nos remerciements à Jacqueline CORAUX, Présidente du Comité Départemental MJSEA de la Charente-Maritime, et toute l'équipe organisatrice de ce rassemblement annuel. Je sais qu'ils n'ont pas économisés leurs efforts pour l'accueil des congressistes et des accompagnants. Merci à Monsieur le Maire de Châtelailon d'avoir permis et aidé le comité d'organisation pour l'accueil de notre congrès annuel.

La dernière Assemblée Générale Elective s'est tenue fin mars 2025 à Mont-Vernon et s'est bien déroulée.

Nous renouvelons nos remerciements aux membres du Comité Départemental de l'Eure et sa Présidente Michèle SCHAEILLER, Secrétaire Générale de la Fédération, pour l'organisation et la qualité de l'accueil du 74^{ème} Congrès fédéral qui était électif.

A noter l'excellente ambiance, y compris à la réunion des Présidents qui s'est tenue la veille de l'Assemblée Générale même si, ... au fur et à mesure de l'approche de l'élection, une certaine tension était ressentie par les participants. Tension aussi inutile que superflue tant la cohérence des Présidents de Comités est connue de tous, ce qui a été confirmé par le résultat de l'élection.

Je remercie, très chaleureusement, l'ensemble des Présidentes et Présidents de Comités pour la confiance témoignée au moment de l'élection. J'y vois la reconnaissance du travail réalisé, avec tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pendant les trois années de la précédente mandature. J'y vois aussi l'acceptation du changement que je proposais quant à la gestion de la Fédération : le travail, l'innovation, le renouveau dans les relations avec les Institutions et en particulier avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

Par cette réélection, je mesure la charge des responsabilités qui m'incombent et j'ai le devoir de ne pas vous décevoir. Aussi, avec les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, nous avons tout mis en œuvre pour poursuivre notre action et justifier ainsi votre confiance.

Vous me permettrez d'avoir une pensée à ma famille et aux amis Médailleurs de l'Occitanie et de la Haute-Garonne qui m'ont permis d'accepter cette fonction à la tête de notre Fédération.

Depuis son existence, les Médailleurs de la Jeunesse et des Sports défendent les valeurs du sport, à savoir celles de respect, de partage, de don de soi, de solidarité et de fraternité.

Depuis 2013, l'Engagement Associatif s'est rajouté à notre appellation et conforte nos valeurs en respectant la liberté de chacun de s'engager comme bénévole dans une association qu'elle soit culturelle, humanitaire, caritative, ...

Nous avons dans les Associations des Femmes et des Hommes qui, avec beaucoup de cœur, d'enthousiasme et de générosité assurent un travail avec compétence dans l'ombre, un véritable travail de fourmis, mais malheureusement pas toujours reconnu. La Journée Mondiale du Bénévolat est l'occasion de mettre en valeur nos bénévoles qui assurent depuis plusieurs années des activités importantes dans le monde associatif.

Par définition, vous le savez tous ici présent, le bénévole est une personne qui s'engage volontairement, de manière désintéressée et à titre gracieux.

A l'occasion de la 20^{ème} édition de son étude annuelle (*Octobre 2025*), le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, indique qu'en 2025, 42 % des français adhèrent à une ou plusieurs associations.

Cette nouvelle étude révèle qu'au plan national il y a 1,6 millions d'associations actives animées, par 13 millions de bénévoles dont 5,5 millions s'impliquent chaque semaine.

(Il convient de noter que la Culture représente 25 % des associations, le Sport 18 %, les Loisirs 12 %, le Social 7 %, la Santé 5 %, les Amicales 8 %, l'Education 6 %, l'Environnement 5 %, l'Economie 4 % et les autres 10 %).

Il est important de noter que 153 120 associations sont des employeuses. Fin 2024, il a été recensé 1 924 500 salariés, ce qui représente une masse salariale importante.

C'est dire que le bénévolat occupe une place importante dans la vie courante, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Cela est encourageant après la baisse significative du nombre de bénévoles suite à la période du Covid entre 2020 et 2021.

Il est à noter que nous distinguons deux catégories de bénévoles :

- Les quotidiens ou permanents qui, tout au long de l'année ou de la saison, animent la vie de l'association et sont les décideurs quand ils sont élus dans l'instance dirigeante,
- Les occasionnels ou temporaires, qui sont engagés dans des opérations ponctuelles (*exemples : les restos du cœur, la banque alimentaire, les maraudes, ...*)

Merci à vous pour votre engagement bénévole au service de l'intérêt général dans vos associations respectives et chez « les Médaillés » dans les domaines très variés de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif.

Je veux profiter de notre journée annuelle pour vous dire un mot concernant le sport.

Faisant suite aux J.O. et aux J.P. de 2024, il a été organisé au niveau national la Première Grande Fête Nationale du Sport. A cette occasion, le 14 septembre 2025, à Paris, la grande rue de Rivoli a été baptisée l'espace d'une journée « le Boulevard du Sport ». Beaucoup de publics ont participé aux activités proposées par les Fédérations Sportives. Nous sommes revenus, l'espace de cette journée, à « je suis Paris 2024 ». Nous étions présents et avons tenu un stand avec le soutien du Comité Régional Ile-de-France : Merci aux Présidents Jacques ADRIEN et Christian RONCOLI.

Mme Amélie OUEDA-CASTERA, nouvelle Présidente du CNOSF, et Mme Marie-Amélie LE FUR, Présidente du CPSF et de l'ANS, rappelaient que « **le Sport Rassemble, Soutenons-le** ».

Comme l'ensemble des responsables du mouvement sportif, nous nous inquiétons de la baisse du budget consacré au sport et la suppression provisoire du Pass'Sport pour certaines catégories de jeunes des écoles de sport.

Il me paraît important de rappeler aux heureux récipiendaires de la médaille ministérielle, dans vos départements et régions, que « *cette distinction n'est pas une fin en soi, mais elle encourage à poursuivre notre engagement et à continuer à défendre auprès des Jeunes :*

- *L'Ethique et les Valeurs Educatives du Sport,*
- *Les Valeurs de Citoyenneté, de Civisme et de Laïcité ».*

Le Sport en particulier est un véritable lien social.

En suivant, Michèle SCHAEILLER vous présentera le rapport d'activités, Jean-Richard NAUDY et Michel CARRIEU notre Expert-Comptable, présenteront le rapport financier.

Qu'il me soit permis de remercier tout particulièrement Nadine CHAMBRIER, Alexis TRINEZ et Benjamin GORGIBUS pour leur soutien à celles et ceux qui avaient des difficultés pour remplir ou compléter les dossiers de demande de subvention au titre de l'ANS.

Concernant les adhésions, comme beaucoup de Fédération, nous constatons une baisse. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation et il sera proposé des actions afin de rendre attrayante la venue des nouveaux médaillés. Nous devons revoir notre site Internet et la commission informatique a fait un état des lieux et des propositions au cours de la réunion des Présidents.

Le « Devoir de mémoire » est un acte important à développer chez les jeunes. Le Ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe est un bel exemple. Merci à nos Amis Jacques ADRIEN et Roland PALACIO pour cette belle manifestation.

Dans la rubrique des « faire-part » nous devons vous signaler la disparition d'Amis Médailleurs qui étaient engagés dans le Bénévolat :

- **Alain PETAT** : Membre très actif du comité de la Charente-Maritime venait de recevoir la plaquette fédérale, échelon Or. Il laisse l'image d'un dirigeant dévoué et généreux.
- **Jacques PAVIOTTE** : Ancien Président du comité de l'Ille-et-Vilaine et vice-Président du Comité Régional de Bretagne.
- **Bernard LAVILLE** : Était un dirigeant du cyclotourisme et titulaire de la médaille de la JSEA échelon Or.
- **Georges DELMON** : Président d'honneur du comité de la Haute-Vienne. Plaquette Grand Or de la FFMJSEA. Membre de l'Instance Dirigeante de la Fédération lors de la mandature de Jean Gallioz. Il avait organisé le Congrès National à Limoges. Il était un passionné de sport automobile.
- **Jacqueline PALIN** : C'était une grande dame du Basket-Ball qui nous a quitté. Nous l'avons mise à l'honneur au congrès de Vannes avec la médaille Grand Or de la Fédération. Elle avait la Médaille d'Or de la JSEA et la Légion d'Honneur obtenue en 2009. Elle avait été la lauréate du Trophée Femmes et Sport du Ministère des Sports en 2005. Elle était Présidente du Comité Régional des Médailleurs de la JSEA.
- **Erich BATAILLY** : Il a été, pendant 15 ans, le Président du Comité Départemental de la Seine-Saint-Denis. Toujours présent aux réunions depuis qu'il a été membre d'honneur.
- C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris les décès subis, à quinze jours d'intervalle, de nos deux Amis du Conseil d'Administration : **Philippe BURDIN** et **Charles-Alain GILLET**. Ils ont été élus au Congrès de Limoges en Mars 2022 et reconduits au Congrès de Vernon en Mars 2025. Nous avons pu apprécier pour chacun d'eux à la fois de la sagesse, de la réflexion et aussi de l'humour. Discrets, ils étaient très assidus aux réunions des Commissions et du Conseil d'Administration.
 - Philippe avait 78 ans : ancien Marin, les obsèques ont eu lieu à l'Église Saint-Denys de Saint-Denis-d'Oléron suivies d'un recueillement au crématorium de Saintes et dispersion des cendres dans l'Océan Atlantique au phare de Chassiron (Île d'Oléron).
 - Charles-Alain avait 67 ans : ancien Militaire, lieutenant-colonel, il avait notamment commandé une compagnie de transmission de réserve de Dijon. Les obsèques ont eu lieu à l'Église Saint-Étienne de Nevers et au cimetière de la commune.

Au nom de la Fédération, j'adresse à nouveau aux Familles et Amis touchés par ces décès toute notre sympathie et nos très sincères condoléances.

Je laisse à votre réflexion cette citation de Jean COCTEAU : « *Quand un être cher disparaît, c'est aussi une part de soi-même qui s'en va. Il reste la mémoire et le souvenir* ».

Le futur déménagement : comme cela a été signalé dans les comptes-rendus des conseils d'administration dont vous avez été destinataires, le Ministère des Sports va quitter l'avenue de France pour déménager à Gentilly. Après plusieurs réunions avec les personnes ayant en charge ce déménagement, il est acté « que nous faisons partis des meubles ». Nous serons toujours hébergés au Ministère des Sports et, en principe, au 1^{er} étage du bâtiment d'entrée mitoyen avec les services de la DRAJES de Paris. C'est une excellente nouvelle pour notre Fédération et les Médailleurs. Les nouveaux locaux devraient être livrés à la fin du premier semestre 2027. Nous devrions avoir un espace bureau plus grand et surtout la possibilité d'obtenir plus facilement une salle de réunion.

Il convient de remercier Mme la Ministre des Sports et les personnels en charge de ce dossier pour leur compréhension et leur bienveillance.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans remercier, très sincèrement, tous les membres du Conseil d'Administration pour leur disponibilité, leur compétence pour mener à bien les actions de notre Fédération.

Mes très sincères remerciements à Alexis, notre secrétaire administratif, dont nous apprécions à la fois le sérieux, la compétence et la disponibilité... un véritable bénévole qu'il est avec l'association des supporters du RC Lens dont il est le secrétaire général.

Les Rapports avec les Institutions : il convient de souligner les excellents rapports que nous avons avec :

- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative
- Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Comité National Olympique et Sportif Français
- L'Agence Nationale du Sport
- La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Paris
- La Préfecture de Paris
- Le Comité de la Flamme de l'Arc de Triomphe
- Le Comité Français du Fairplay

Nos sincères remerciements à toutes les Institutions pour leurs aides et soutiens.

Merci à vous, Chers Amis Médailleurs, pour vos activités de Bénévole et qui êtes la raison d'être de se retrouver aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une Bonne saison Sportive et Culturelle.

Châtelaillon, le samedi 23 mai 2026

André TORBIERO
Président Fédéral

11. Rapport d'activités 2025 de la Secrétaire Générale par la Secrétaire Générale Michèle SCHAEILLER

LE SECRETARIAT

Pour le début de cette nouvelle mandature, le secrétariat a fait son possible pour aider les commissions par la mise en place de visioconférences à leur demande.

Une aide ponctuelle et régulière est apportée aux comités qui nous sollicitent pour les aider dans leur fonctionnement. Nous espérons vous avoir donné satisfaction.

Les réunions statutaires :

Réunions du Bureau fédéral en visioconférence

3 réunions du Conseil d'Administration

Les réunions des commissions :

Commission Développement : en visioconférence

Commission Aides Fédérales : en présentiel en mai

Commission ANS : en présentiel en mai

Commission Communication : en visioconférence et présentiel en décembre

Commission des Récompenses Fédérales : en présentiel en mai

La répartition des effectifs dans les comités

REPARTITION DES ADHERENTS			REPARTITION DES COMITES	
	2024	2025	2024	2025
1 à 50	351	386	14	14
51 à 100	1 652	1 667	21	21
101 à 200	5 918	6 611	41	45
201 à 300	3 841	2 831	16	12
301 à 400	2 090	1 405	6	4
400 et +	0	419	0	1
Fédération	12	7	1	1
	13 864	13 326	99	98

Le nombre d'adhérents 2025 peut être erroné pour certains comités, nous avons eu un bug informatique en août/septembre suite au changement de serveur par notre prestataire puis, en décembre, certains fichiers ne nous sont pas parvenus.

Pour ceux qui ont été réglés en même temps que l'envoi, l'erreur a pu être réparée, pour ceux qui attendent l'arrêté trimestriel de fin d'année, plus rien n'était possible en janvier.

Le nombre de femmes licenciées est stable, 26 % en 2025 contre 26 % en 2024.

👉 Tableau des régions joint.

Les cotisations 2025

Elles sont reconduites au même tarif en 2026 :

- Licence Médaille : 11 €
- Licence Lettre de Félicitations : 6 €
- Abonnement à la revue fédérale : 5 €

La Boutique

Pour rappel, les commandes faites au secrétariat fédéral, que ce soit les médailles ministérielles JSEA, les plaquettes fédérales ou les objets boutique, doivent être accompagnées de votre paiement. Elles ne sont traitées qu'à cette condition.

LES COMMISSIONS

Les responsables des commissions :

- Communication : Éric COËNE
- Développement : Fabrice BOUCHE
- Aides fédérales : Evelyne ARD
- Informatique : Michèle SCHAEILLER
- Finances, budget et affaires sociales : Gérard BOUYER
- Récompenses : Marc VERLAY
- Statuts et règlements : Michèle SCHAEILLER
- Médicale : Dominique HORNUS
- Surveillance des Opérations Électorales : Jacques ADRIEN
- Terre de Jeux et ANS : Benjamin GORGIBUS
- Disciplinaire de première instance : Rémi VIÉNOT
- Disciplinaire d'Appel ou seconde instance : Jean GALLIOZ
- Responsable des Congrès et Porte-drapeau : James MAZURIE

LES ACTIONS

Les Plaquettes fédérales

Comme chaque année, les dossiers adressés par les comités départementaux ont fait l'objet d'un examen minutieux par la commission des récompenses qui s'est réunie à cet effet. Un courrier mentionnant les personnes retenues est adressé pour vérification de l'orthographe des noms et prénoms. Avec la modification de la date de retour des dossiers, tous les envois ont pu se faire avec ceux des plateaux pour le 20 novembre.

*Pour 2026, les dossiers vous parviendront **début avril** pour un retour impératif **le 15 mai**.*

La Journée Mondiale du Bénévolat

Depuis cette année, le CNOSF a inscrit cette Journée à ses compétences.

Plusieurs d'entre nous se rapprochaient de leur CDOS pour donner plus d'ampleur à leur manifestation. Il est souhaitable et possible, également, d'y associer le gala de l'UNSS. Cela se fait chez certains d'entre vous.

80 % des comités y ont participé cette année contre 81 % l'an dernier. Les cérémonies eurent lieu autour de la date du 5/12 ou le seront lors de manifestations ou assemblées générales suivant les possibilités de chacun.

En 2025, 80 comités départementaux ont participé. La Fédération a accordé, comme chaque année, 10 trophées par comité organisateur, soit 800 trophées offerts, 927 trophées ont été distribués au total, certains comités nous en commandant des supplémentaires.

Une trame de diplôme a été proposée, chaque comité participant édite lui-même ses documents.

Ces trophées ont été adressés directement à l'adresse communiquée par chaque comité participant.

Pour 2026, la manifestation sera proposée à nouveau à chaque comité suivant les conditions de participation adoptées par la nouvelle commission.

Un nouveau trophée est en phase d'élaboration, venant en remplacement du plateau que nous connaissons depuis de nombreuses années.

Les aides fédérales

Pour 75 comités départementaux et régionaux demandeurs, l'enveloppe globale est de 40 000 €, ainsi 95 % du montant total a été alloué, dont les comités régionaux pour 4 950 €. Les dossiers ont été examinés suivant les critères demandés.

*Pour 2026, les dossiers vous parviendront **début avril** pour un retour impératif **le 15 mai**.*

L'ANS

Pour 2025, ce sont 53 comités départementaux et régionaux qui ont élargé à une enveloppe de 122 000 €, soit 11 000 € de moins qu'en 2024. 5 comités en moins qu'en 2024 ont déposés un dossier.

Pour rappel, ne pas oublier de fournir le bilan quantitatif et financier 2025 sur votre compte Asso.

Merci à Alexis et Nadine CHAMBRIER qui fournissent un gros travail de vérification et surtout d'aide téléphonique à nos comités qui en éprouvent le besoin.

Le Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Organisé comme chaque année par notre ami Jacques ADRIEN, président régional d'Ile de France, il s'est tenu en juin 2025. André TORBIERO et James MAZURIE ont représenté notre Fédération aux côtés des comités franciliens toujours nombreux et entourés de jeunes sportifs.

Pour terminer, je remercie Alexis, qui s'est rapidement adapté, pour tout le travail effectué, sa présence auprès de nous tous.

Michèle Schaeller
Secrétaire Générale

12. Mission de présentation des comptes 2025 par l'Expert-Comptable Michel Carrieu



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association :

***Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et Engagement Associatif
(F. F. M. J. S. E. A.)***

***95, avenue de France
75013 PARIS***

*pour l'exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17 janvier 2000,
nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre
des Experts Comptables.*

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

-	total du bilan :	543.690,79 euros
-	total des produits :	272.412,76 euros
-	total des charges :	268.272,62 euros
-	résultat net comptable :	4.140,14 euros

Fait à Ramonville Saint-Agne
Le 4 mai 2026

Michel CARRIEU

13. Rapport des Vérificateurs aux Comptes

**FEDERATION FRANCAISE des MEDAILLES de la JEUNESSE,
des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

**VERIFICATION DES COMPTES
Exercice 2025**

Conformément à la mission qui m'a été confiée lors de l'Assemblée Générale du samedi 29 mars 2025 à MONT-VERNON [Eure]q, je me suis rendu au siège social 95, avenue de France le :

Lundi 4 mai 2026

en présence du Trésorier Général de la Fédération, M. Jean-Richard NAUDY.

Après avoir reçu tous les documents comptables et obtenus tous les détails et explications nécessaires, j'atteste que toutes les dépenses sont correctement justifiées, que je n'ai décelé aucune anomalie et que les comptes annuels qui me sont présentés, reflètent l'ensemble des opérations de la FFMJSEA pour l'exercice 2025.

- **TOTAL des PRODUITS : 272.412,76 €**
- **TOTAL des CHARGES : 268.272,62 €**
- **Bénéfice : 4.140,14 €**

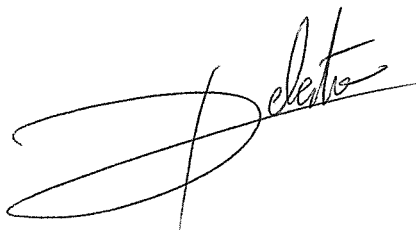
Je remercie le Trésorier Général pour sa coopération à la bonne marche de ma mission.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Fait à Paris, le lundi 4 mai 2026.

Daniel DELESTRE.

Daniel DELESTRE
135, rue Anatole Le Braz
29480 LE RELECQ KERHUON



14. Compte de résultats

FFMJSEA : COMPTE DE RESULTATS 2025

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
60- Achats	86 567	78 650	70- Ventes	68 082	61 341
61- Services Extérieurs	20 043	17 782	74- Subventions	49 500	49 500
62- Autres Services Extérieurs	88 719	102 471	75- Cotisations	142 505	154 194
63- Impôts et taxes	430	461	76- Produits Financiers	12 326	12 508
64- Frais de Personnel	33 446	36 822	77- Produits Exceptionnels	0	3 305
65- Aides aux Structures	36 142	40 050			
65- Aide Sociale	0	0			
65- Charges gestion courante	0	0			
67- Charges exceptionnelles	0	3			
68- Dotations Amortissements	143	143			
69- Impôts plus-values	2 783				
	268 273	276 382		272 413	280 848
Résultat	4 140	4 466			
86- Bénévolat	194 680	186 296	87- Bénévolat	194 680	186 296
TOTAL	467 093	467 144	TOTAL	467 093	467 144

15. BILAN

FFMJSEA : BILAN FINANCIER au 31 Décembre 2025

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE - Immobilisation Financière (Part sociale Caisse Epargne) - Immobilisations Incorporelles - Immobilisations Corporelles		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE - Fonds Associatifs - Report à nouveau - Réserves - Résultat de l'exercice	97 859 - 326 771 740 420 4140
	s/Total 1	Situation nette : s/Total 1	515 649
		CHARGES A PAYER - Fournisseurs et Comptes Rattachés - Dettes Fiscales et Sociales - Autres Dettes : Emploi aidé	9 399 6 643 12 000
	STOCK	s/Total 2	28 042
	s/Total 2		
ACTIF CIRCULANT - Autres créances - Valeurs mobilières placement - Charges Constatée d'avance - Créances à recevoir - Disponibilités	13 202 445 031 5 000 900 42 288		
	s/Total 3		
	TOTAL [s/Total1 + s/Total2 + s/Total3]	TOTAL [s/Total1 + s/Total2]	543 691

16. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026 PAR LE TRESORIER

CHARGES	2026	2025	PRODUITS	2026	2025
PARAGON (Cartes des Licenciés)	7 500	9 000	MEDAILLES, PLAQUETTES, TROPHÉES	68 500	60 000
MEDAILLES, PLAQUETTES, TROPHÉES	66 000	62 000	ENCARTS PUBLICITAIRES	3 100	2 100
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300	600	SUBVENTIONS	49 500	49 500
ANS	7 000	9 600	MECENAT		0
TRAITEMENT INFORMATIQUE	100	500	COTISATIONS LICENCES	150 000	150 000
LOCATION, MAINTENANCE	1 500	1 500	INTERETS DES LIVRETS	800	1 030
ASSURANCES	14 000	12 700			
REPAS REUNIONS DE TRAVAIL	1 800	1 400			
HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	3 000	3 000			
REVUE LE MEDAILLE	32 000	30 000			
HEBERGEMENT SITE WEB	1 440	1 440			
CADEAUX, GERBES	400	400			
DEPLACEMENTS DES DIRIGEANTS	14 000	11 000			
CEREMONIES, MISSIONS	400	400			
CONGRES ANNUEL	21 000	21 000			
FRAIS POSTAUX	22 000	22 000			
FRAIS BANCAIRES	250	180			
COTISATIONS, ABONNEMENTS	600	430			
FORMATION PROFESSIONNELLE	450	300			
SALAIRES BRUT	30 000	30 000			
CHARGES SOCIALES	8 000	10 500			
MEDECINE DU TRAVAIL	160	150			
AIDES FEDERALES AUX STRUCTURES	40 000	40 000			
TOTAUX	271 900	268 100	TOTAUX	271 900	262 630

17. TABLEAUX DES EFFECTIFS 31/12/2025

	Comités	Licenciés	LF	MV	S/total	Revue	Total	Nbre voix
1	AIN	165			165	16	181	4
2	AISNE	164	1	1	166		166	4
3	ALLIER	88			88	2	90	2
4	ALPES HTE PROVENCE	61	2	1	64	1	65	2
5	HAUTES ALPES	100	6		106	3	109	3
6	ALPES MARITIMES	86	1	2	89	2	91	2
7	ARDECHE	106			106		106	3
8	ARDENNES	149	1		150		150	3
9	ARIEGE	80		1	81		81	2
10	AUBE	22			22		22	1

	Comités	Licenciés	LF	MV	S/total	Revue	Toral	Nbre voix
11	AUDE	133	10		143	9	152	3
12	AVEYRON	106			106	2	108	3
13	BOUCHES DU RHONE	245		5	250		250	6
14	CALVADOS	97	3		100		100	2
15	CANTAL	68			68	53	121	2
16	CHARENTE	87	4		91	31	122	2
17	CHARENTE MARITIME	242	2		244	4	248	6
18	CHER	191			191		191	4
19	CORREZE	14			14		14	1
20	CORSE				0		0	
21	COTE D'OR	79	3		82	11	93	2
22	COTE D'ARMOR	59			59		59	2
23	CREUSE	74			74		74	2
24	DORDOGNE	173	7	2	182		182	4
25	DOUBS	174	9	1	184		184	4
26	DROME	87			87		87	2
27	EURE	129	1		130	6	136	3
28	EURE & LOIR	31			31		31	1
29	FINISTERE	194			194	13	207	4
30	GARD	62	1	2	65	4	69	2
31	HAUTE GARONNE	199	3		202	1	203	6
32	GERS	33			33	2	35	1
33	GIRONDE	314	2		316	103	419	8
34	HERAULT	120		1	121	13	134	3
35	ILLE & VILAINE	196			196		196	4
36	INDRE	305	32		337		337	8
37	INDRE & LOIRE	201	11		212	35	247	6
38	ISERE	267			267		267	7
39	JURA	207	4		211		211	6
40	LANDES	168	21		189	1	190	4
41	LOIR & CHER	147	6		153	2	155	4
42	LOIRE	0			0		0	
43	HAUTE LOIRE	34			34	4	38	1
44	LOIRE ATLANTIQUE	191	2		193	20	213	4
45	LOIRET	350		1	351	1	352	9
46	LOT	20			20		20	1
47	LOT & GARONNE	26			26		26	1
48	LOZERE	93	3		96	1	97	2
49	MAINE & LOIRE	99			99	1	100	2
50	MANCHE	80			80		80	2
51	MARNE	74		2	76		76	2
52	HAUTE MARNE	20	1		21		21	1
53	MAYENNE	54		1	55		55	2
54	MEURTHE & MOSELLE	135	4	1	140		140	3
55	MEUSE	0			0		0	
56	MORBIHAN	99	1		100	2	102	2
57	MOSELLE	170	2	3	175	2	177	4



	Comités	Licenciés	LF	MV	S/total	Revue	Total	Nbre voix
58	NIEVRE	155			155	8	163	4
59	NORD	337			337	2	339	8
60	OISE	106			106		106	3
61	ORNE	80			80		80	2
62	PAS DE CALAIS	147			147	5	152	3
63	PUY DE DOME	99			99		99	2
64	P. ATLANTIQUES	145	5		150	8	158	3
65	HAUTES PYRENEES	248			248		248	6
66	P. ORIENTALES	166			166		166	4
67	BAS RHIN	96	28	2	126		126	3
68	HAUT RHIN	75		2	77	27	104	2
69	RHONE	178			178		178	4
70	HAUTE SAONE	182	10		192	5	197	4
71	SAONE & LOIRE	107			107	2	109	3
72	SARTHE	142		3	145		145	3
73	SAVOIE	84			84	31	115	2
74	HAUTE SAVOIE	158			158		158	4
75	VILLE DE PARIS	27	1		28	2	30	1
76	SEINE MARITIME	336	4		340	37	377	8
77	SEINE & MARNE	47			47	5	52	1
78	YVELINES	44		2	46	3	49	1
79	DEUX SEVRES	191	71		262		262	7
80	SOMME	150	1		151		151	4
81	TARN	86			86	4	90	2
82	TARN & GARONNE	123			123		123	3
83	VAR	155	1		156	1	157	4
84	VAUCLUSE	67			67		67	2
85	VENDEE	149			149		149	3
86	Vienne	123			123	8	131	3
87	HAUTE VIENNE	113		4	117	11	128	3
88	VOSGES	20			20		20	1
89	YONNE	31			31	31	62	1
90	BELFORT	164	38		202	33	235	6
91	ESSONNE	171			171	1	172	4
92	HAUTS DE SEINE	160		3	163	4	167	4
93	SEINE SAINT DENIS	219	9		228	12	240	6
94	VAL DE MARNE	150		1	151	18	169	4
95	VAL D'OISE	127	10		137	33	170	3
971	GUADELOUPE	61	12		73	30	103	2
972	MARTINIQUE	21	1		22	8	30	1
974	LA REUNION	19			19	6	25	1
988	NELLE CALEDONIE	84		1	85	27	112	2
	SUISSE	24		1	25		25	1
	FEDERATION					7	7	0
		12 235	334	43	12 612	714	13 326	312

REGIONS

GRAND EST								3
-----------	--	--	--	--	--	--	--	---



REGIONS							
AUVERGE R. ALPES							3
BRETAGNE							3
CENTRE VAL DE LOIRE							3
BOURGOGNE F. COMTE							3
ILE DE FRANCE							3
OCCITANIE							3
HAUT DE FRANCE							3
NORMANDIE							3
PAYS DE LA LOIRE							3
PACA							3
NOUVELLE AQUITAINE							3

Total voix

348

18. REPARTITION DES AIDES FEDERALES ET ANS 2025

COMITES	ANS 2025	AF 2025
	122 000	37 800
COMITES 36 600 €		
01-AIN		400
02-AISNE		300
03-ALLIER		300
04-ALPES HTE PROVENCE	750	350
05-HAUTES ALPES	2 000	350
06-ALPES MARITIMES	1 500	900
07-ARDECHE		
08-ARDENNES	1 500	150
09-ARIEGE		
10-AUBE		
11-AUDE	500	650
12-AVEYRON	1 500	250
13-BOUCHES DU RHONE		600
14-CALVADOS		
15-CANTAL	1 500	500
16-CHARENTE	1 500	700
17-CHARENTE MARITIME	3 000	1 000
18-CHER	1 500	700
19-CORREZE		
20-CORSE		
21-COTE D'OR		
22-COTE D'ARMOR		
23-CREUSE	1 800	300
24-DORDOGNE		500
25-DOUBS		
26-DROME		250
27-EURE	3 500	400

COMITES	ANS 2025	AF 2025
28-EURE & LOIR		
29-FINISTERE	2 000	
30-GARD		350
31-HAUTE GARONNE	7 650	900
32-GERS	1 500	400
33-GIRONDE	4 500	850
34-HERAULT		
35-ILLE & VILAINE		
36-INDRE	7 000	800
37-INDRE & LOIRE	3 500	600
38-ISERE		700
39-JURA	1 500	550
40-LANDES	3 000	700
41-LOIR & CHER	3 000	550
42-LOIRE		
43-HAUTE LOIRE		250
44-LOIRE ATLANTIQUE	4 000	550
45-LOIRET	1 500	450
46-LOT		
47-LOT & GARONNE		250
48-LOZERE	1 000	
49-MAINE & LOIRE		300
50-MANCHE		
51-MARNE		300
52-HAUTE MARNE	1 500	300
53-MAYENNE		
54-MEURTHE & MOSELLE	3 500	400
55-MEUSE		
56-MORBIHAN	1 500	700
57-MOSELLE		
58-NIEVRE		450
59-NORD		
60-OISE		
61-ORNE		
62-PAS DE CALAIS		
63-PUY DE DOME		400
64-PYRENEES ATLANTIQUES	1 500	500
65-HAUTES PYRENEES	2 000	600
66-PYRENEES ORIENTALES	1 500	450
67-BAS RHIN		
68-HAUT RHIN		300
69-RHONE	1 500	600
70-HAUTE SAONE	1 800	600
71-SAONE & LOIRE		
72-SARTHE		300
73-SAVOIE		
74-HAUTE SAVOIE		250

COMITES	ANS 2025	AF 2025
75-VILLE DE PARIS		
76-SEINE MARITIME	5 000	900
77-SEINE & MARNE		500
78-YVELINES		500
79-DEUX SEVRES	3 500	900
80-SOMME	1 500	600
81-TARN	1 800	400
82-TARN & GARONNE		
83-VAR	2 000	450
84-VAUCLUSE	1 500	300
85-VENDEE		
86-VIENNE	1 500	600
87-HAUTE VIENNE	2 000	600
88-VOSGES		300
89-YONNE		
90-TERRITOIRE DE BELFORT	4 500	650
91-ESSONNE	1 700	900
92-HAUTS DE SEINE	1 500	300
93-SEINE SAINT DENIS	2 500	550
94-VAL DE MARNE		300
95-VAL D'OISE		300
971-GUADELOUPE	1 500	
972-MARTINIQUE		
973-GUYANE		
974-LA REUNION	1 500	350
988-NOUVELLE CALEDONIE		500
SUISSE		

REGIONS 4 000 €

GRAND EST	3 000	550
AURA		550
BRETAGNE	1 500	550
CENTRE VAL DE LOIRE	1 500	
BOURGOGNE FRANCHE COMTE		550
ILE DE FRANCE		550
OCCITANIE	3 000	550
HAUTS DE FRANCE		
NORMANDIE	2 500	550
PAYS DE LA LOIRE		
PACA CORSE	1 500	550
NOUVELLE AQUITAINE	1 500	550
TOTAL DOTATION AF 40 000 €		

Les aides ne seront versées qu'à réception des fichiers de renouvellement de licences 2025

France Métropole - Outre-mer - Suisse

	2020		2021		2022		2023		2024	
	Licenciés	Abt revue	Licenciés	Abt revue	Licenciés	Abt revue	Licenciés	Abt revue	Licenciés	Abt revue
Auvergne Rhone Alpes	1534	28	1482	28	1514	58	1425	93	1409	124
Bourgogne Franche-Comté	1421	14	1370	15	1297	21	1276	23	1261	52
Bretagne	703	12	639	8	609	5	596	28	582	23
Centre Val de Loire	1358	29	1362	33	1368	36	1332	36	1324	35
Corse	0		0		0		0		0	
Outre mer	221	72	220	45	228	48	220	50	210	88
Grand Est	816	34	1034	31	975	30	847	31	836	39
Hauts de France	1108	9	1070	9	1037	9	1098	7	929	7
Ile de France	1293	66	1140	59	1031	46	1099	61	1089	61
Normandie	638	37	656	36	670	37	646	37	687	31
Nouvelle Aquitaine	1860	96	1810	92	1842	108	1872	109	1944	111
Occitanie	1581	6	1554	20	1440	16	1541	23	1603	21
Provence Alpes Cote d'Azur	822	8	793	9	753	27	773	9	760	11
Pays de Loire	740	43	688	46	673	35	619	31	558	28
Fédération								9		12
Suisse	30		28		28		29		27	
2024 nombre de Femmes	14125	454	13846	431	13465	476	13373	547	13219	643
nombre d'Hommes	14579		14277		13941		13920		13862	



Mise en pages : Blandine Gilles Assitance
blandine.gilles.bga@gmail.com

